

BOURSE ANNUELLE ISPS-suisse

MISE AU CONCOURS DE LA BOURSE 2018 !

ISPS-suisse est une branche d'ISPS monde, association qui vise à promouvoir la psychothérapie et les approches psychologiques dans le traitement des psychoses. L'association soutient l'enseignement, la formation et la culture des professionnels dans la prévention et le traitement des troubles psychotiques.

ISPS-suisse organise depuis 2007 un symposium annuel autour d'un thème choisi dont l'organisation est prise en charge par l'un des services de psychiatrie des cantons romands.

Lors de son Assemblée Ordinaire du 20 juin 2014, le comité ISPS-suisse a décidé de mettre au concours pour les membres de l'association une bourse annuelle de CHF 2'000.- qui viendra primer un travail original dans le domaine du traitement des troubles psychotiques dans l'un des domaines suivants :

- Mise en perspective des approches, des modalités de traitement et des philosophies dans le domaine de soins de la psychose
- Développements récents des approches psychosociaux
- Initiatives des usagers
- Psychothérapies; art thérapies ; musicothérapies ; approches corporels
- Dialectique entre approches psychologique et biologique: interaction avec la génétique et les neurosciences; intégration entre approche pharmacologique et psychosociale
- Expérience vécue des usagers et de leurs proches
- Phénoménologie et dimension de la subjectivité dans la psychose
- Psychose et environnement: Facteurs socioculturels ; Rôle du traumatisme ; etc.
- Rétablissement : définition, expérience, recherche
- Histoire de la psychose et de ses traitements
- Promotion de la culture ISPS dans la formation des étudiants, des équipes et des professionnels de la psychose

Règlement:

1. La participation au concours est réservée aux inscrits à l'association ISPS, en règle avec le paiement du quota associatif annuel 2017 ou 2018 (avant le 29.02.2018).
2. Les travaux devront être présentés sous forme d'un texte d'un maximum de 2'000 mots en français ou en anglais ET d'un abstract en français ET anglais de max 500 mots, structuré de la manière suivante :
 - a. Contexte
 - b. Méthode
 - c. Résultats
 - d. Discussion
 - e. Références (maximum 10)
3. Les travaux devront être envoyés au président d'ISPS-CH à l'adresse suivante: Dre Alessandra Solida, Consultations de Chauderon, Place de Chauderon 18, 1003 Lausanne, **au plus tard le 1er mars 2018**
4. Les travaux seront évalués par le comité ISPS-CH.
5. Les résultats de l'évaluation seront transmis aux auteurs au plus tard le 30 mai 2018.
6. L'auteur du travail primé recevra la somme de CHF 2'000.- qui devra être utilisée pour le financement de sa participation à la conférence de ISPS-monde (la prochaine ayant lieu du 28 août au 1er septembre 2019) ou à une autre conférence internationale de l'ISPS monde, en discussion avec le comité ISPS-CH; le travail primé sera donc soumis sous forma d'abstract (poster ou présentation orale en anglais) aux organisateurs de l'une de ces conférences.
7. Le travail primé sera présenté lors de la Journée ISPS-suisse 2018 ou 2019

Les travaux devront être envoyés en format PDF par e-mail à christine.sklenzas@chuv.ch

Le comité ISPS-CH

Pour tout renseignement :

Christine Sklenzas, Secrétaire du comité

Consultations de Chauderon

Place Chauderon 18

1003 Lausanne

christine.sklenzas@chuv.ch